

LETTRE D'INFORMATION

MAIRIE DE GOUESNAC'H



L'AGENDA



Du 26 au 28 mai : parcours artistique dans la commune. Organisé par l'association Gouesn'art

28 mai : atelier d'autoréparation de vélo par l'association Label à faire

12 et 19 juin : élections législatives

17 juin : fête de la musique dans le bourg

18 juin : commémoration des 82 ans de l'appel du général De Gaulle

18 juin : kermesse du groupe scolaire

24 juin : kermesse de l'école Notre-Dame

25 juin : conseil municipal

25 juin : concert organisé par le comité d'animation

10 juillet : escale espagnole

13 et 14 juillet : cirque français

LE MOT DU MAIRE

Très chers tous,

Gouesnac'h avance désormais résolument.

Oui, Gouesnac'h avance selon la promesse faite de mettre en mouvement notre si belle commune. Les dossiers et les chantiers avancent comme vous pouvez régulièrement le voir, avec pour seul objectif l'amélioration de la qualité de vie des gouesnarchaises et des gouesnarchais.

Un volet important de l'amélioration de la qualité de vie à Gouesnac'h est le logement : permettre à nos jeunes devenant indépendants et à nos aînés de rester vivre sur la commune dans des logements adaptés à leurs besoins et à leurs possibilités.

Il nous faut donc offrir de nouveaux logements abordables et confortables tout en maîtrisant et en organisant l'urbanisation. Cela passera par la revitalisation de notre bourg, pour qu'il soit plus facile et plus agréable d'y vivre, de s'y promener et d'y consommer. Nous nous y employons d'ores et déjà avec les rives de l'Odet et nous continuerons résolument.

Un autre volet consiste à protéger et sublimer le cadre de vie exceptionnel dans lequel nous vivons, la prairie de loisirs située à proximité des écoles en est un exemple. La révision du PLU en cours doit nous donner les moyens juridiques d'aller encore plus loin.

Plus loin dans la maîtrise de nos aménagements, sans nouvelle ouverture à l'urbanisation.

Plus loin dans la préservation des talus, notamment boisés, qui sont des éléments essentiels de notre paysage, de la biodiversité et de la gestion des eaux de pluie.

J'entends l'impatience, légitime après tant d'attente mais nous travaillons ardemment pour donner des réponses, non pas au cas par cas mais, avec une programmation pluriannuelle comme nous le faisons pour le curage des fossés, les travaux de sécurisation routière ou la création des cheminements doux.

Et rassurez-vous j'ai un stimulant exigeant pour faire avancer la commune, qui n'est autre que le conseil municipal enfant que je salue ici et qui savent me dire sans détours ni calculs ce qu'il faudrait améliorer. Après tout, c'est pour leur futur que nous travaillons tous !

Taol en a-raok Gouesnac'h En avant Gouesnac'h

Votre maire Jean-Pierre Marc

BUDGET MUNICIPAL

Vote lors du conseil municipal du 26 mars

Section de fonctionnement : 2 155 774 €

Dont 332 837.59 € de reprise du résultat de 2021

Section d'investissement : 1 258 248 €

Dont 430 000 € provenant de la section de fonctionnement

Les taux d'impositions restent inchangés.

Taxe sur le foncier bâti : 32,07%

Taxe sur le foncier non bâti : 44,86%

MAIRIE DE GOUESNAC'H

tél. : 02 98 51 74 75

E-mail : contact@mairie-gouesnach.bzh

19 route de Bénodet 29950 GOUESNAC'H

fax. : 02 98 51 70 18

page Facebook et site internet : <http://mairie-gouesnach.bzh/>

**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)
le samedi, de 9h à 12h**

▪ LA SITUATION SANITAIRE

Grâce à la forte vaccination dans le Finistère, et au nouveau variant, le nombre de personnes hospitalisées est maintenant soutenable pour permettre une reprise de toutes les activités associatives et un retrait du passe sanitaire.

▪ LA VIE À GOUESNAC'H

• Soutien au peuple ukrainien

Depuis l'annonce le 24 février de l'invasion russe en Ukraine, les habitants de Gouesnac'h ont maintes fois montré leur soutien et solidarité envers les Ukrainiens.

Le 28 février, plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'appel de la municipalité, pour affirmer notre soutien envers ceux qui subissent la guerre.



Ce fut l'occasion pour annoncer plusieurs collectes à destination des réfugiés.

Les retours ont été très nombreux de la part des gouesnachais, et en particulier de matériel médical, qui a été confié à l'association Ouest Solidarité et envoyé dans les hôpitaux de Lviv et Mikolayev.

• Exposition la petite bête

Animée par l'association Cap sur la nature et en lien avec le Sivalodet, l'exposition « chercher la petite bête » est venue présenter la faune et la flore des milieux aquatiques du bassin versant.

Présente dans la salle multifonction du 30 mars au 2 avril, elle a accueilli les élèves des écoles ainsi que 80 visiteurs extérieurs.

• Conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants a été installé le 17 mars dernier lors d'un conseil dans la salle multifonction retransmis en direct. Animé par le maire et Séverine Cosquéric, adjointe aux affaires scolaires, il est composé d'élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la commune, et ont été élus par leurs camarades de classes.

Ils ont suggéré des projets intéressants dont la journée scolaire verte qui seront accompagnés par la mairie.



• La bibliothèque

Depuis le début de l'année, la bibliothèque multiplie les événements, notamment à destination des plus jeunes.

Il y a des lectures de contes, et d'histoires en kamishibai (lectures animées par une suite d'images à ouvrants).

Elle a également accueilli en avril l'exposition « Dis-moi, c'était comment avant » décrivant la vie d'antan en Bretagne.

• Les commémorations

En 2022, la commune de Gouesnac'h accueille quatre cérémonies de commémorations. En plus des traditionnels 8 mai et 11 novembre, les communes de Clohars-Fouesnant, Bénodet étaient invitées le 19 mars dernier pour le 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Le 18 juin prochain, les sept communes du pays fouesnantais se réuniront à Gouesnac'h pour célébrer le 82^{ème} anniversaire de l'appel du général De Gaulle.

Les élus du conseil municipal des enfants participent activement à ces cérémonies par des lectures de textes, des dépôts de gerbes et à l'organisation des remises de décorations.

• Le centenaire de Maurice Folgoas

Le doyen de la commune, Maurice Folgoas a fêté son centenaire le 19 mai dernier, en compagnie de sa famille.

Il a reçu la visite du maire et de Marie Laure Florimond, son adjointe aux affaires sociales, qui lui ont remis un panier de produits de Gouesnac'h au nom de la commune.



• Taille des haies

Nous souhaitons rappeler la réglementation liée à la taille des haies mitoyennes. Celles-ci doivent être plantées à au moins 50 cm de la limite de propriété, être régulièrement taillées pour ne pas dépasser la limite de propriété et 2 mètres de hauteur si elles sont plantées à moins de 2 mètres de cette limite de propriété.

Nous rappelons également l'obligation d'entretenir les haies et talus en bordure de route, afin de conserver la meilleure visibilité possible. Toutefois, ces tailles sont à éviter sur les périodes de nidification, entre avril et juillet.

- **Parcours artistique dans Gouesnac'h**

Un parcours de visite d'ateliers d'artiste ou d'artisan d'art est organisé par l'association Gouesnac'h Art le week-end de l'ascension.

9 lieux pour 10 artistes locaux accompagnés d'invités: peinture, sculpture, photo, céramique, luminaires, verrier, bijoux, impressions botaniques, de 14h à 19h du 26 au 28 Mai.

Une fête artisanale et artistique à Ty Théâtre de 11h à 19h, découverte de tous les artistes ensemble et de nouveaux artisans: apiculteur, écrivain, ferronnier d'art,

jouets en bois, plantes dans une ambiance musicale avec petite restauration.

- **Les vergers de Kermao récompensés au concours général agricole**

Les vergers de Kermao ont obtenu une médaille d'or au concours général agricole pour leur pommeler.

Cette nouvelle récompense vient une fois de plus confirmer l'excellence des produits de cette cidrerie créée sur Gouesnac'h il y a 30 ans.

■ ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

Deux ans que nous siégeons au conseil municipal. Nous avons toujours privilégié la discussion. Malgré un début prometteur en commissions, force est de constater qu'elles sont devenues, plus un lieu d'information que d'échange, ce que nous déplorons.

Malgré tout, nous discutons toujours certains points avec rigueur. Les projets portés par l'ancienne équipe municipale ont été enterrés (ar Guily, nouveau terrain de sport, etc.). Sur notre proposition, avec notre investissement et celui de l'animateur jeunesse, deux fois par mois nos jeunes s'initient au golf, nous sommes vigilants pour les chemins piétonniers et nous facilitons la venue de la gardienne de l'équipe de France de hand-ball pour inaugurer sa fresque sur le city stade. Durant les quatre années à venir, nous allons faire en sorte que la

communication reprenne de son sens et permette qu'ensemble nous fassions aboutir des projets. Notre volonté est grande aussi nous persévérons, vous pouvez compter sur nous.

Contactez-nous, comme certains l'ont déjà fait, pour nous faire part de vos doutes et questionnements. Sur le plan sanitaire, restons vigilants tout en profitant de tous les bons moments.

Contacts :

Martine Ulliac : 06 75 74 67 90

Bernard Le Noac'h : 06 83 69 91 56

Philippe Le Jollec : 06 63 37 11 49

Patrick Malaviale : 06 66 16 84 22

■ LES RÉALISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

- **Le curage des fossés**

Entre janvier et mars, une grande opération d'entretien des bas-côtés a été lancée par la municipalité. Avec 12 km de fossés curés et 25 km de banquettes arrasées, ce qui représente 60% du réseau des routes communales.

Cet entretien est très important, car il permet une meilleure évacuation des eaux pluviales sur les routes, et ainsi une réduction de leur dégradation.



- **Un cadeau de bienvenue aux nouveau-nés**

Comme l'an dernier, les nouveaux nés de la commune ont pu recevoir un cadeau de la municipalité. Cette année, ils ont reçu une paire de chaussons en cuir brodés à leur prénom.



Une vingtaine d'enfants de la commune ont reçu ces chaussons fabriqués par l'entreprise Chouballon.

- **Dispositif « Argent de poche »**

En coopération avec la CAF, la municipalité propose aux jeunes de la commune, âgés de 14 à 17 ans, de réaliser des petits travaux pour gagner de l'argent de poche.

Une quarantaine de jeunes gouesnarchais se sont d'ores et déjà inscrits à ce dispositif.

- **La sécurisation des cyclistes devant le groupe scolaire**

Plusieurs travaux ont permis de faciliter la circulation des cyclistes aux abords de l'école publique. Une voie réservée est désormais matérialisée sur Hent Réunion, continuée par une piste en sable.

- **Des travaux sur l'église**

Ces dernières semaines, plusieurs interventions ont eu lieu sur l'église par l'entreprise Macé. Le parafoudre de l'église a été remis aux normes avec l'installation d'une seconde descente entre le clocher et la partie nord du porche.

Le remplacement de l'armoire électrique et de la carte électronique a permis la remise en fonction complète des cloches, qui avaient cessé de fonctionner en fin décembre.

- **La sécurisation de l'Avenue des sports**

Depuis l'installation du city stade, il y a davantage de jeunes et des familles près de l'espace sportif. Il était essentiel de sécuriser l'avenue des sports.

En plus du passage prochain de cette voie en zone 30, un ralentisseur a été réalisé fin février pour ralentir la vitesse des véhicules empruntant l'avenue.

- **Création d'une voie douce sur l'Avenue de Kérincuff**

Afin de favoriser les déplacements doux sur la commune, la municipalité développe les liaisons douces.

La première d'entre elles a été faite au mois de février le long de l'avenue de Kérincuff, afin de relier Hent ar Moor au centre bourg par une voie douce et sécurisée.



▪ LES DOSSIERS EN COURS

- **Le Chaussidou**

Annoncé lors de la réunion publique d'octobre dernier, le projet de chaussidou sur Hent ar Moor et les aménagements de sécurisation dans le bourg ont bien avancés.

Leur réalisation aura lieu au cours des prochains mois.



- **Installation d'un skate park**

Suite au travail réalisé par l'association de jeunes gouesnarchais SK8 Asso, la municipalité a effectué une demande de financement auprès du conseil départemental pour l'acquisition d'un skate park.

La subvention obtenue représente 14 900€, soit 80% du projet et permet ainsi son acquisition et son installation dans l'année sur l'espace sportif de Kérincuff.

- **La prairie de loisirs**

Le site, situé derrière le restaurant scolaire, a connu de nombreux travaux cet hiver pour être remodelé avec un aspect plus naturel. En plus de servir de lieu de détente et de loisirs, elle servira également à l'absorption des eaux pluviales venant du bourg.

Quelques jours de travaux restent à réaliser avant d'obtenir le résultat souhaité, et de procéder à l'engazonnement. Des aménagements seront par la suite installés.



- **Mise en place de parcours sportifs**

Ayant vocation à accueillir des activités sportives, la prairie de loisirs verra prochainement ses premiers aménagements.

En effet, la municipalité a obtenu une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 80%, soit un maximum de 24 400€, pour des parcours sportifs.

Elle souhaite ainsi répondre aux besoins évoqués par le conseil municipal des enfants. Deux parcours sportifs seront acquis, un à destination des enfants et un autre pour les adultes.

Leur lieu d'installation sera proposé lors d'une réunion publique, avant leur mise en place dans les prochains mois.

- **Etude d'installation de panneaux photovoltaïques**

La commune souhaite développer les énergies renouvelables, pour des raisons écologiques, mais aussi financières, et ainsi faire face à l'augmentation du prix des énergies.

Une étude menée par la filiale « Energies renouvelables » de la SEM Breizh est actuellement en cours pour identifier les possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques sur et autour des bâtiments de la commune.



- **Sécurisation de la voie du Guily**

Le 24 mars dernier, la municipalité accueillait les riverains d'Ar Guily dans la salle des Vire-Court, afin qu'ils expriment leurs inquiétudes quant à la dangerosité de l'intersection sur la route départementale.

Il leur a été évoqué les premières mesures mises en place pour sécuriser l'intersection, à savoir un nouveau miroir, plus large que le précédent, et des radars pédagogiques.

Une étude va être lancée pour envisager la réalisation d'un arrêt de car « structurant » sur ce secteur permettant aussi d'améliorer la visibilité.